

Reprise des visites à l'Hôpital du Jura, sur rendez-vous et selon un mode contrôlé

Au vu de la situation plutôt stable dans le Canton du Jura, un assouplissement des visites est organisé dès le lundi 8 mars prochain. Chaque patient-e des sites de Porrentruy et Delémont pourra désigner une à deux personnes autorisées à lui rendre visite. Une inscription préalable sera nécessaire pour se rendre au chevet de la/du patient-e. Ainsi, une hotline sera mise en service pour gérer les rendez-vous. Une confirmation de la date et de l'heure sera envoyée par SMS aux visiteuses et visiteurs.

A partir du 8 mars, les visites dans les unités EMS/UVP et LAPR seront assouplies en fonction des nouvelles directives du Canton et des règles de Curaviva Jura. Les Centres de jour rouvriront le 15 mars.

A partir du lundi 8 mars 2021, les visites seront à nouveau autorisées auprès des patient-e-s des sites de Porrentruy et Delémont, à partir du lendemain de la quatrième nuit d'hospitalisation (pas pour les très courts séjours). Les patient-e-s pourront désigner une ou deux personnes autorisées à leur rendre visite sur rendez-vous, pour autant qu'elles ne présentent aucun symptôme Covid et qu'elles se conforment aux règles d'hygiène en vigueur.

La durée maximale des visites est fixée à une heure, avec maximum 3 visites par semaine par patient-e. La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie de l'institution. Enfin, la visite et la/le patient-e devront porter un masque chirurgical. Les horaires de visite pour les 2 sites : Delémont, de 15h00 à 19h00 ; Porrentruy, de 16h00 à 17h30 et de 19h00 à 20h00

A noter que certaines unités ou services organisent les visites selon des règles particulières, comme durant toute la pandémie : unité de soins palliatifs, soins intensifs, maternité, pédiatrie et Unité de gérontopsychiatrie.

Nouveau processus pour la prise de rendez-vous

Les personnes désignées par les patient-e-s pour leur rendre visite devront prendre rendez-vous via un numéro téléphonique qui leur sera indiqué. Elles appelleront cette centrale du lundi au vendredi pour fixer la date et l'heure du rendez-vous, au plus tard la veille de la visite. Quant aux visites du week-end et du lundi, elles devront appeler au plus tard le vendredi. Elles recevront un SMS de confirmation avec la date et l'heure de la visite. Ces personnes devront également s'assurer de ne présenter aucun symptôme Covid avant de se rendre à la réception où la visite sera enregistrée pour assurer le traçage.

Ce nouveau processus de prise de rendez-vous pour Delémont et Porrentruy permettra de mettre la priorité sur la sécurité des patient-e-s et du personnel hospitalier, mais aussi sur la qualité des soins et le besoin de repos des patient-e-s.

Assouplissement des règles de visite dans les EMS et UVP

Les nouvelles directives du Canton et les règles de Curaviva Jura seront mises en application à la Résidence la Promenade, sur le site de Saignelégier et dans les unités UVP et LAPR de Porrentruy. Dès le 8 mars prochain, les résidentes et résidents pourront profiter de cet assouplissement, même si les règles de protection resteront bien présentes. Les familles ont toutes été informées de cette évolution réjouissante.

Réouverture des Centres de jour

Le 15 mars prochain, les hôtes des Centres de jour des Marguerites à Saignelégier et Sur la Doux à Delémont auront le plaisir de retrouver leur programme d'animation. Des règles d'hygiène et une limitation du nombre de personnes seront appliquées pour limiter les risques de transmission du virus.